



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Bureau de l'égalité hommes-femmes  
et de la famille BEF  
Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann und  
für Familienfragen GFB

Rue de la Poste 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 23 86, F +41 26 305 23 87  
www.fr.ch/bef

*Fribourg, février 2020*

Journée thématique du 6 février 2020

---

## **Droit de visite et violence au sein du couple**

### **Repères biographiques du conférencier et de la conférencière**

#### **Edouard Durand**

Magistrat, Edouard Durand est actuellement juge des enfants au tribunal de grande instance de Bobigny. Il a été juge aux affaires familiales et coordinateur de formation à l'Ecole nationale de la magistrature pour la formation initiale des auditeurs/trices de justice et pour la formation continue des magistrat-e-s. Il est également membre du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE).

Il est l'auteur de l'ouvrage : "*Violences conjugales et parentalité : protéger la mère c'est protéger l'enfant*" (Editions l'Harmattan, 2013) et d'autres ouvrages et articles sur le sujet de la parentalité dans les cas de violence conjugale ou sur les mineur-e-s délinquant-e-s.

Edouard Durand a une position claire sur la question des violences au sein du couple. Ayant constaté dans sa pratique un lien évident entre la violence des jeunes et un passé familial de violence conjugale, Edouard Durand en a fait le combat de sa vie. Il affirme qu'il faut enfin ouvrir les yeux et en finir avec l'idée qu'un compagnon violent peut être un bon père. Cette idée reste pourtant très présente dans la société, déplore le magistrat. « On continue à croire que l'autorité parentale peut être exercée correctement par un père violent. Or il n'en est rien, il détourne en fait l'autorité parentale pour continuer à exercer son emprise sur la famille ».

#### **Nathalie Romain-Glassey**

Après des études de médecine à Strasbourg (France) où elle s'est spécialisée en anatomie pathologique et en médecine légale, Nathalie Romain-Glassey a rejoint, en 1997, le Centre universitaire romand de médecine légale à Lausanne. Elle a d'abord exercé comme pathologiste puis aussi comme médecin expert en aptitude à la conduite automobile pour finalement se consacrer à la médecine légale clinique.

En effet, dès 2005 elle a participé à la création de l'Unité de médecine des violences qui a ouvert en 2006. Aujourd'hui médecin adjointe au CHUV et Maître d'enseignement et de recherche à la Faculté de biologie et de médecine à Lausanne, elle est responsable de l'Unité de médecine des violences.

Sur le plan de la formation, dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut et Haute École de Santé La Source où elle est professeure agrégée, N. Romain-Glassey a développé deux formations de niveau universitaire innovantes dans le domaine de la violence : le CAS « Aspects et soins médico-légaux dans le domaine de la violence interpersonnelle » et le Module « Maltraitance envers les personnes âgées : aspects et soins médico-légaux ».

Dans le domaine de la violence interpersonnelle, N. Romain-Glassey a centré son activité de recherche sur des aspects spécifiques de la violence communautaire (notamment la violence liée au travail) et de la violence de couple, tels que les hommes victimes et depuis plusieurs années maintenant les enfants exposés à la violence dans le couple.

Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille BEF